



Réseau de Cancérologie  
d'Aquitaine



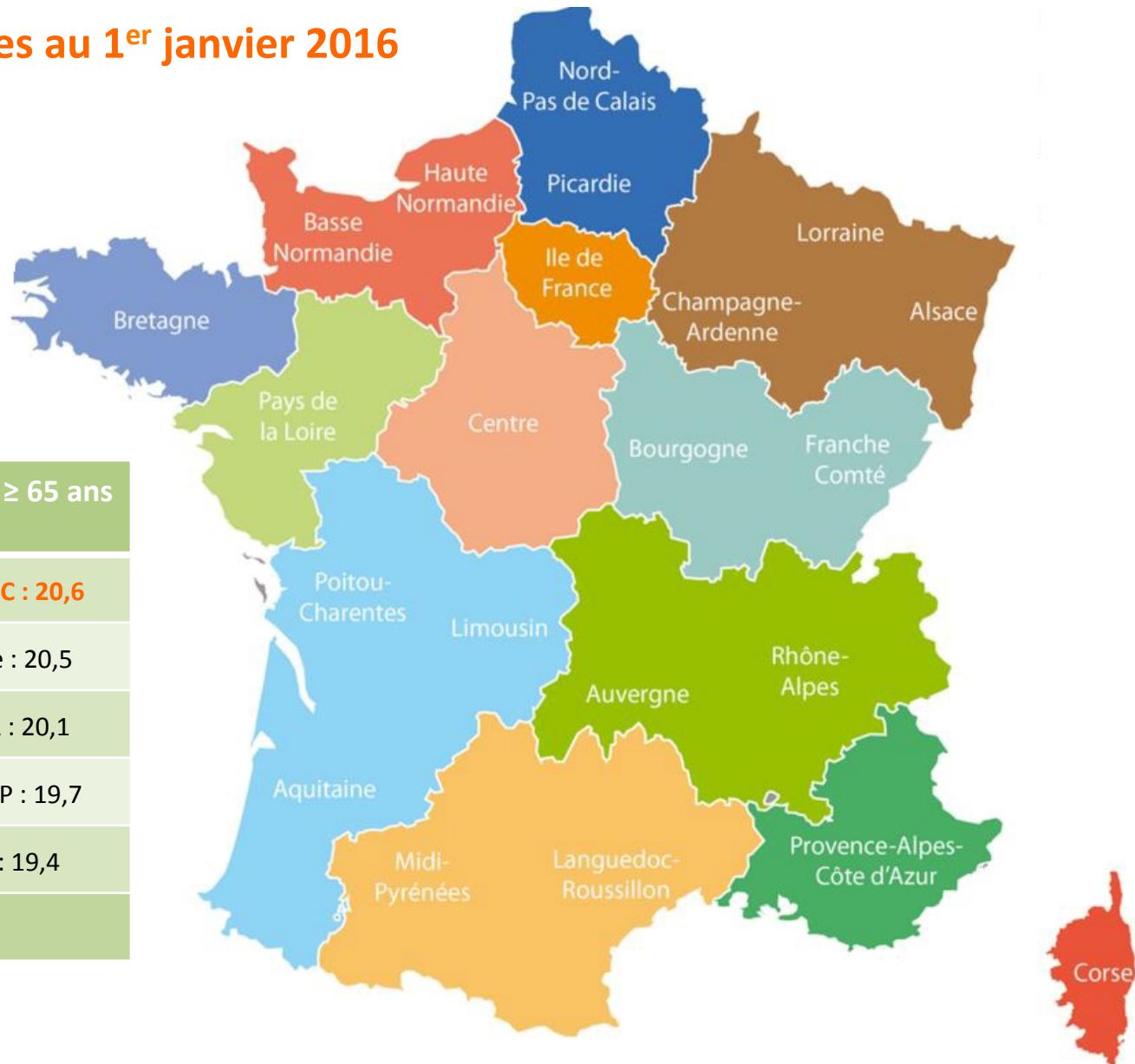
# **Evolution des RRC : impact de la réforme territoriale *Exemple en Aquitaine Limousin Poitou-Charentes***

**Claire MORIN-PORCHET  
Véronique BOUSSER & Laurence DIGUE  
Cécile VINCENT**

CNRC Nantes – 30/09/2016

# Les nouvelles grandes régions

13 régions métropolitaines au 1<sup>er</sup> janvier 2016

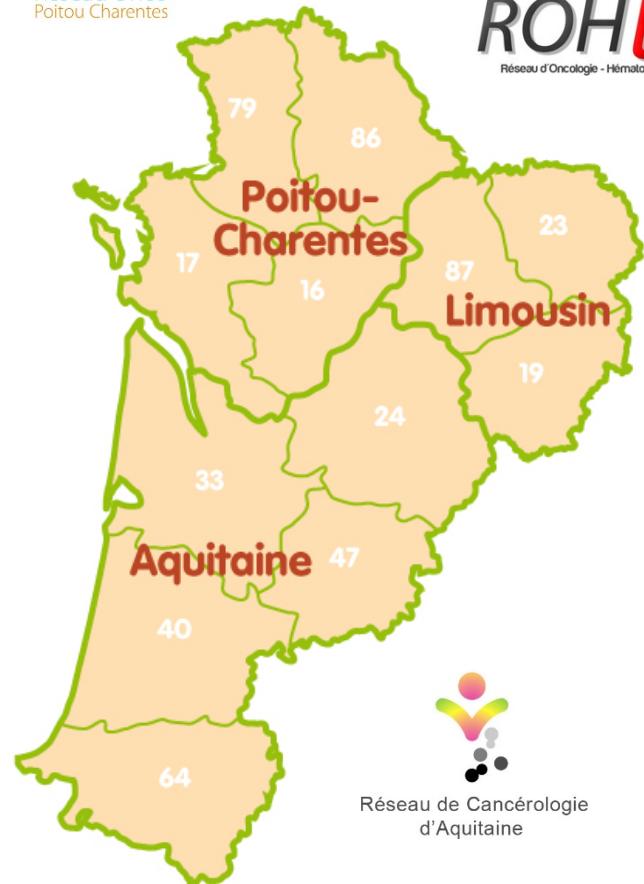


Superficie (km <sup>2</sup> )	Population (M hab.)	Part ≥ 65 ans (%)
A-L-PC : 84.100	IDF : 11,9	A-L-PC : 20,6
Guyane : 83.800	A-RA : 7,6	Corse : 20,5
LR-MP : 73.000	NPDC-P : 6,0	PACA : 20,1
A-RA : 70.000	A-L-PC : 5,8	LR-MP : 19,7
A-CA-L : 57.000	LR-MP : 5,6	B-FC : 19,4
<b>Fr : 633.000</b>	<b>64,9</b>	<b>17,1</b>

Source : INSEE, recensement de la population 2011

# La région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
Structuration juridique RRC	GCS	Association	Association
Géographie Démographie	5 dpts 3,3 M hab	3 dpts 740.000 hab	4 dpts 1,8 M hab
Epidémiologie - Incidence - Mortalité	2005 17.500 / an 8.000 / an	4.000 / an 2.500 / an	2010 + registre 12.000 / an 5.000 / an
Offre de soins - Ets autorisés - Pôle référence - 3C	55 CHU + CLCC 10	14 CHU 4	24 CHU 5



Réseau de Cancérologie  
d'Aquitaine

# De la mutualisation à la fusion : une co-construction

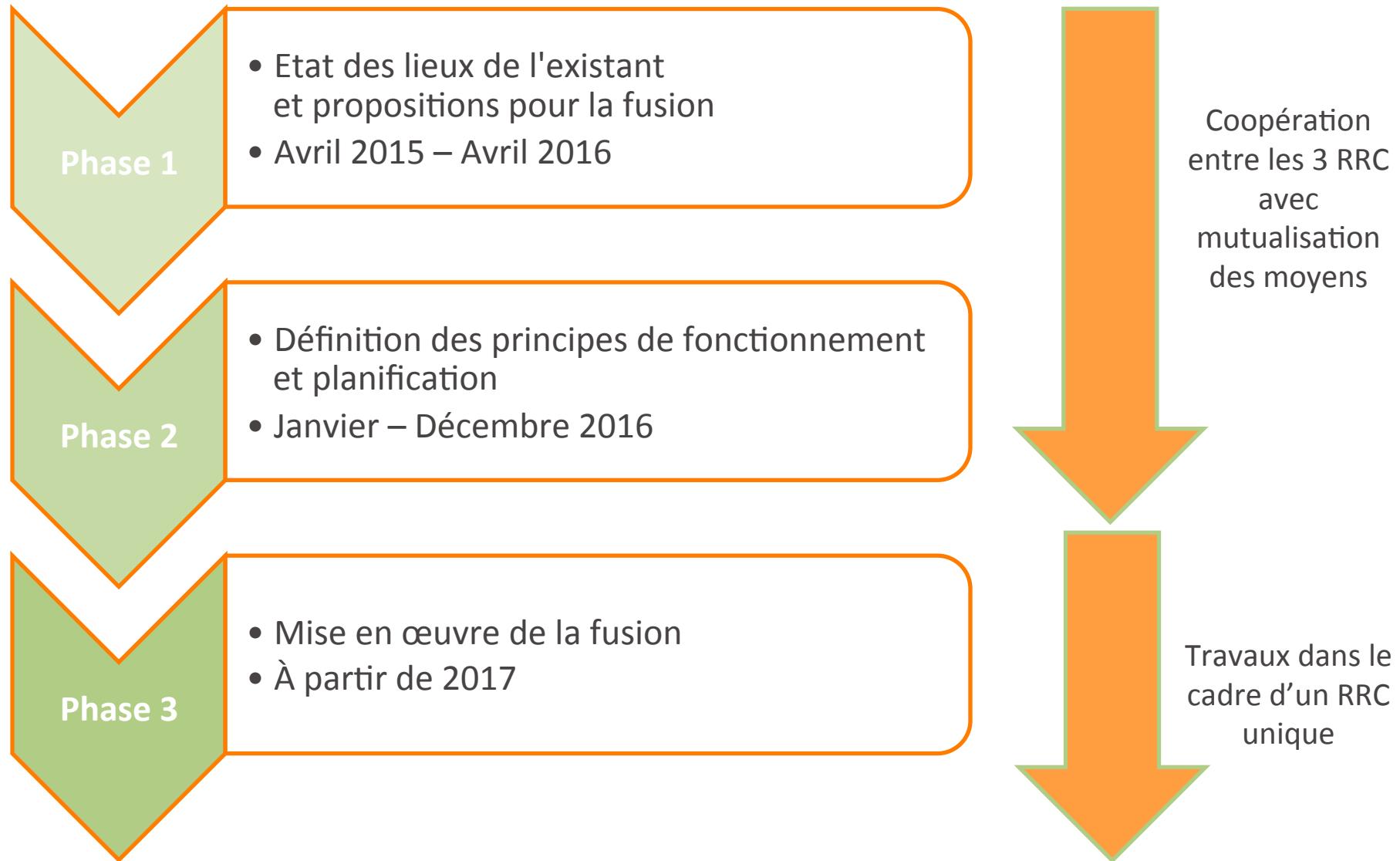
## Objectif fixé avec l'ARS (2015)

- 1<sup>er</sup> janvier 2017 : un RRC unique réparti sur 3 sites
- Structuration juridique, modalités de fonctionnement à définir
- Site Internet et DCC communs

## Principes de la démarche

- Réunions conjointes RRC/ARS en 2015
  - 30 janvier (Saintes) et 20 février (Poitiers) : DCC
  - 27 mai 2015 (Poitiers) : DCC / Etat des lieux des RRC
  - 15 septembre 2015 (Angoulême) : DCC / Démarche de mutualisation des RRC
- Co-construction en 3 phases
  - Démarche participative des équipes
  - Inspirée de la fusion InVS/INPES/EPRUS en Agence Nationale de Santé Publique

# Les 3 phases de la démarche



## Un comité de pilotage

- Représentants des 3 RRC et ARS

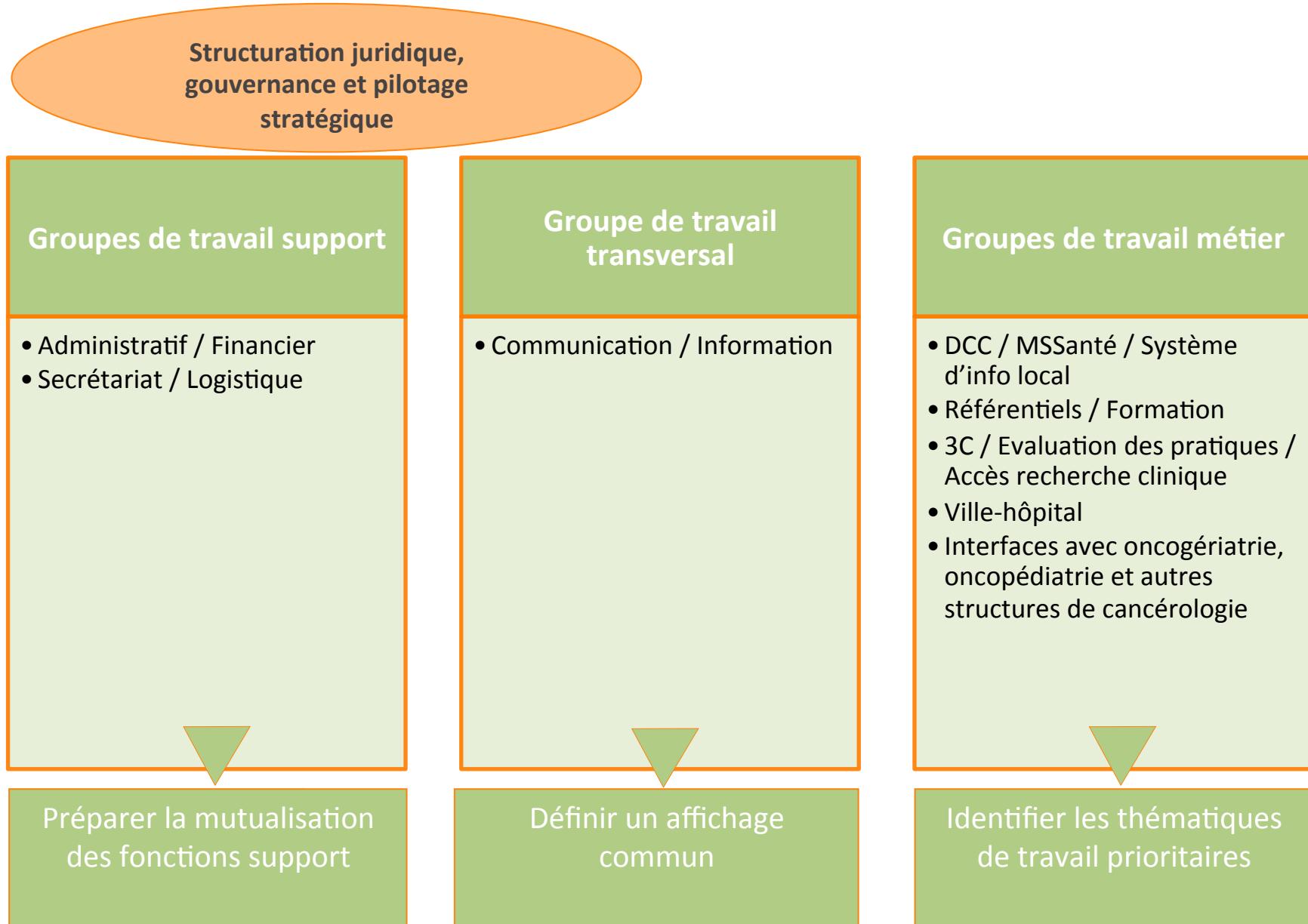
## Un comité stratégique RRC

- Administrateur 1 GCS & présidents 2 associations
- Coordonnateurs & responsables administratifs
- + sollicitation des instances

## Des groupes de travail RRC

- Equipes opérationnelles +/- professionnels volontaires des RRC
- Selon missions des RRC (actuelles/futures)
- Objectifs
  - Réaliser un état des lieux précis des activités de chacun
  - Proposer des thèmes de travaux communs, en distinguant niveau ALPC/local
  - Définir des modalités de travail partagé

# Phase 1 : Etat des lieux et propositions



## Volet juridique

- Choix du type de structure juridique
- Rédaction des documents supports, formalités administratives de création
- Mise en place de la nouvelle gouvernance

## Volet comptable

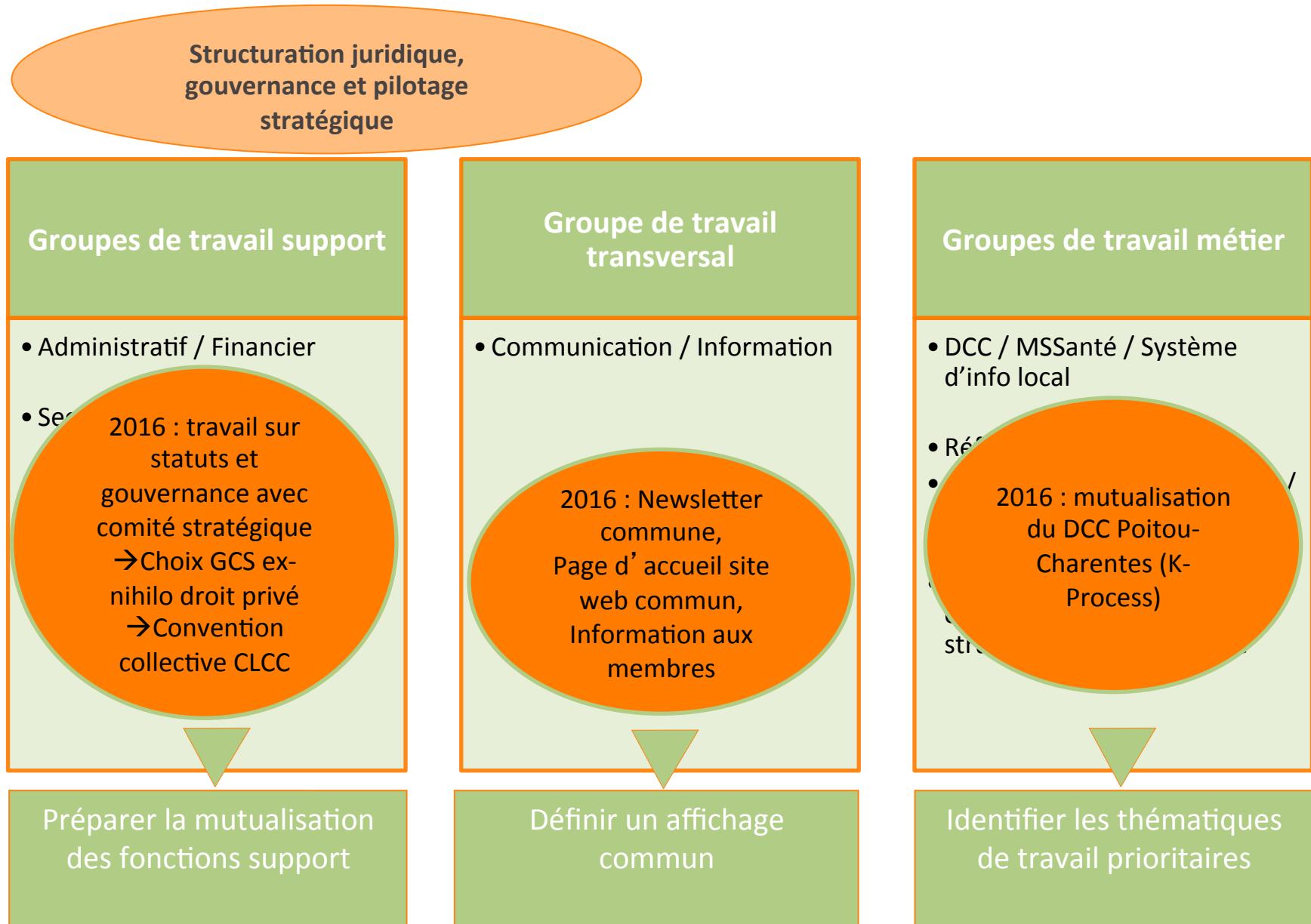
- Dissolution et liquidation des structures existantes, transfert des actifs
- Résiliation ou transfert des contrats en cours

## Volet social

- Transfert des personnels salariés et mis à disposition
- Harmonisation des statuts (avenants aux contrats de travail)

=> **Choix de KPMG (soutien financier ARS)**

# Phases 2 & 3 : Principes de fonctionnement & Mise en œuvre



# Phases 2 & 3 : Principes de fonctionnement & Mise en œuvre

Structuration juridique,  
gouvernance et pilotage  
stratégique

G

r

Nécessité de décaler le calendrier de la fusion :

Expertise juridique INCa ?

Evolution des missions des RRC/3C ?



# Fusion de trois Réseaux Régionaux de Cancérologie en un réseau unique en 2017

## Méthodologie

V. Bousser<sup>1</sup>, S. Veiga<sup>1</sup>, C. Morin-Porchet<sup>2</sup>, C. Vincent<sup>3</sup>, C. Courrieu<sup>2</sup>, L. Digue<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Réseau de Cancérologie d'Aquitaine, Bordeaux

<sup>2</sup>Réseau Onco-Poitou-Charentes, Poitiers

<sup>3</sup>Réseau d'Oncologie HématoLOGIE du Limousin, Limoges

### Contexte

Depuis 2016, l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes ne sont plus qu'une seule région ALPC, future « Nouvelle-Aquitaine ».

Les 3 Réseaux Régionaux de Cancérologie (RRC) d'Aquitaine (RCA), du Limousin (ROHLim) et de Poitou-Charentes (Onco-Poitou-Charentes) sont également amenés à fusionner sur demande de l'ARS. L'objectif de la démarche est de créer un RRC unique en 2017, avec sa structuration juridique et ses modalités de fonctionnement.



### Démarche de mutualisation : les étapes



### Premiers résultats en 2016

